

Club des Anciens des Bords du Morgon :

Voilà l'année 2023 qui se termine dans la joie pour certains, dans la peine pour d'autres, inondations et attentats, en espérant que l'année 2024 sera plus calme pour tous.

Quant à nous, on continuera à faire nos manifestations habituelles, repas dans les communes voisines et à l'ESAT, carnaval avec les enfants de l'école, belotes en avril, août et octobre, loto en juin. Pour organiser cela on aurait besoin de nouveaux adhérents, retraités ou non. Donc toute personne intéressée peut assister à l'AG qui aura lieu le 18 janvier à 15h à la salle polyvalente.

Tous les membres du club et moi-même souhaitons à toutes les saint-hilairoises et tous les saint-hilairois une bonne année et une bonne santé pour 2024.

Tél : 07.62.90.63.19

Le Président.

Amis du Patrimoine de Saint-Hilaire 03 :

Merci à tous les membres de l'association pour le travail effectué en 2023, merci aux personnes qui ont participé à nos manifestations et enfin à nos généreux donateurs. D'ailleurs chacun a encore le temps de faire un don qui sera défiscalisé à hauteur de 66 % et qui nous permettra de pouvoir lancer les travaux de restauration des 3 dernières statues bois et le battant de la grosse cloche, dès la fin du 1^{er} trimestre 2024.

Prochaine manifestation, rendez-vous le 26 décembre pour nos rifles des fêtes, venez nombreux.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

La Présidente.

Saint-Hilaire-en-Bourbonnais :

Toutes nos pensées vont vers Pierrette RAYMOND, notre fidèle adhérente, amicalement surnommée Pâquerette disparue subitement, récemment. Elle était de tous nos déplacements et de toutes nos manifestations.

Meilleurs vœux pour 2024 !

La Vie des Associations et de la Commune :

Le 26 décembre : Rifles des Amis du Patrimoine de Saint-Hilaire 03 à 14h, salle des fêtes

Le 18 janvier : Assemblée Générale du Club des Anciens des Bords du Morgon à 15h, salle polyvalente

Le 26 janvier : Assemblée Générale de Saint-Hilaire-en-Bourbonnais à 19h, salle des fêtes

Le 9 février : Animation du RAM à 9h, salle des fêtes

Le 8 mars : Animation du RAM à 9h, salle des fêtes

Le 16 mars : Concours de tarot des Amis du Patrimoine de Saint-Hilaire 03, inscription à 14h salle des fêtes

Le 23 mars : Séance théâtrale de l'Amicale Laïque à 20h30, salle des fêtes

Le 24 mars : Séance théâtrale de l'Amicale Laïque à 14h30, salle des fêtes

Le mot de la Rédaction :

Les membres de la Rédaction vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et leurs meilleurs vœux pour 2024.



Amicale Laïque :

Comme nous l'avons évoqué lors du dernier bulletin, pleins d'idées et de projets se mettent en place pour cette nouvelle session 2023-2024.

Avant toute chose, applaudissons et remercions nos médaillés de l'année 2023, toujours présents et actifs au sein de l'Amicale Laïque depuis 1952 : Ferrandon René (71 ans de présence), Laverdan Marie-Claire (57 ans), Pasquier Noëlle (51 ans), Laverdan Marc (46 ans), Errotabéré Claude (46 ans), Errotabéré Brigitte (43 ans), Ferrandon Marinette (39 ans), Boudet Jean (38 ans), Virmaud Belette (35 ans) et Laverdan Eliette (24 ans), tous présents depuis plus de 20 ans au sein de cette belle association.

Du nouveau cette année donc, avec la mise en place d'initiations Théâtre et Country pour les enfants de 6 à 11 ans et Country adultes. Ce qui a permis d'agrandir cette belle et grande famille qu'est l'Amicale Laïque.

En route pour 2024 avec en cette fin d'année le fameux spectacle de nos enfants de l'école de Saint-Hilaire le 16 décembre 2023 à 20h, orchestré par nos 3 institutrices qui ne vont pas manquer de nous étonner et nous ravir encore. S'en suivra la remise des chocolats de Noël (préparés par nos soins) qui sera faite par le Père Noël en personne bien sûr le jeudi 21 décembre 2023 à l'école de Saint-Hilaire. Les séances théâtrales de la troupe V.V.C. débiteront le 15 Mars 2024 à Meillers pour se terminer le 4 Avril à Bourbon l'Archambault, avec un arrêt obligatoire les 23 (à 20h30) et 24 mars 2024 (à 14h30) à Saint-Hilaire évidemment !

La Présidente.

Comité des Fêtes :

Tout d'abord, je tenais à vous remercier pour cette année écoulée qui a été, grâce à vous, une vraie réussite. Vous avez été, à chaque manifestation, nombreux à participer et à soutenir le comité.

En tant que président, je tiens à remercier également toute l'équipe du comité et les bénévoles pour leurs dévouements.

Afin de passer, à nouveau, d'agréables moments en votre compagnie, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine dès le 11 Mai pour notre marche à énigmes.

Pour vous divertir voici quelques dates :

22 juin pour la fête de la musique

30/31 août pour la fête patronale

et le 9 novembre pour un repas de fin d'année.

Au nom du comité des fêtes de St Hilaire, je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président.

État Civil :

Naissance : **Hélène LALLOT, née le 19 octobre**, fille de Candice PANIER et de Quentin LALLOT, domiciliés Rue de la Poste.

Léana MARTINANT PETITPIED, née le 15 novembre, fille de Coralie MARTINANT et de Rayan PETITPIED, domiciliés Place de l'Eglise.

Hugo BURNIER-FRAMBORET, né le 5 décembre, fils de Marlène DESCAMPS et de Jérémy BURNIER-FRAMBORET, domiciliés Rue de la Forêt.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

Mariage : **Pas de mariage ce trimestre.**

Décès :

Nous déplorons le décès de : **Jean-François SUREAU, le 30 octobre 2023**, à l'âge de 67 ans, domicilié à Jaligny-sur-Besbre et inhumé à St-Hilaire.

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et à ses amis.



BULLETIN MUNICIPAL

Trimestriel
Numéro 87
Décembre 2023



Le mot du Maire.

Ce dernier trimestre a encore été riche en événements, entre les manifestations organisées par nos associations, bourse aux vêtements, soirée beaujolais et dernièrement le spectacle de fin d'année de notre école. Le repas du CCAS a rencontré un franc succès et j'ai eu le plaisir, cette année, de recevoir les pompiers de Buxières-Saint-Hilaire à l'occasion de leur Sainte-Barbe.

Les mouvements de personnel ont également rythmé ce trimestre avec le départ de Géraldine et l'arrivée de Maurine.

C'est Roselyne, du haut de ses 30 ans de carrière qui va former Maurine, comme elle avait formé Géraldine auparavant. Ses 30 années viennent d'être saluées par les élus présents lors de l'Arbre de Noël des Agents au cours duquel je l'ai décorée de la médaille Vermeil du travail. Je remercie Roselyne pour avoir tenu les 2 postes avant le recrutement de Maurine.

Au niveau des travaux, les plans du projet de l'habitat inclusif ont été validés et nous allons enfin pouvoir déposer le permis de construire et lancer le marché public. En 2024, un programme d'acquisition de matériel pour l'école et d'aménagement du camping seront au budget avec un programme de voirie qui reste à préciser.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes et une bonne lecture.

Le Maire.

Interview pompiers : quatrième partie

4 — Aujourd'hui les SPV ont accès à un engagement différencié, leur permettant de choisir incendie ou secours à la personne, même si la polyvalence reste néanmoins recherchée. Cette possibilité de « choix différencié » se veut souple pour favoriser les recrutements en fonction des souhaits et disponibilités de chacun.

Le recrutement des SPV peut se faire dès l'âge de 16 ans. Après la journée d'intégration, il peut monter dans un véhicule pour des interventions, il sera tutoré par un pompier sénior, chevronné. L'âge maximal pour être SPV est fixé à 65 ans.

À noter que tout jeune âgé de 12 à 18 ans peut intégrer l'école des jeunes sapeurs pompiers. L'Allier en comporte 16 dont Souvigny et Bourbon l'Archambault. Cette école est suivie hors temps scolaire, mercredi après midi, samedi ou dimanche. On dénombre à ce jour 260 élèves, 110 filles et 150 garçons. Il pourra ensuite intégrer les SPV en ayant déjà validé des modules.

Pour résumer, les sapeurs pompiers assurent la **Protection des personnes, des biens et de l'Environnement.**

Le centre de secours de Buxières-les-Mines comprend 5 femmes et 8 hommes, sous le commandement du Lieutenant CARTOUX, et l'Adjudant BERCKMOES. Pour rejoindre leurs rangs, www.sdis03.fr.



Le saviez-vous ?

Directeur de Publication :
Olivier GUIOT, Maire

Dépôt Légal : 2023

Comité de Rédaction :
Mélanie BARANGER
Eddy DAMIEN
Françoise DOUNIAU-FRANCOIS
Christelle MEUNIER
Nicole PETITJEAN

Impression : Comcom du Bocage Bourbonnais

Site internet :
<http://saint-hilaire03.weebly.com>

Facebook :
Saint-Hilaire 03

Sommaire :

Page 1

Le Mot du Maire
Le Saviez-Vous ?

Page 2

Agent Municipal
Médaille du travail
CCAS
Ecole opération solidarité
Travaux

Page 3

Communauté de communes
Infos Utiles
Sécheresse 2023
Don d'organes et tissus
Défilé du 11 novembre
Cérémonie de Ste Barbe

Page 4

Club des Anciens
Amicale Laïque
Amis du Patrimoine
Comité des Fêtes
St-Hilaire-en-Bourbonnais
La Vie des Associations
Etat Civil
Le Mot de la Rédaction

Agent municipal :



Le 18 octobre, **Géraldine PERNIER** a quitté ses fonctions à la mairie de Saint-Hilaire. Arrivée en 2004, elle a assuré l'accueil puis elle s'est familiarisée, sous l'égide de Roselyne, à toutes les particularités des tâches administratives d'une petite commune. Le 17 octobre, entourée de ses collègues, des

membres du CCAS, des conseillers municipaux des enseignantes, et du Maire, elle a organisé un pot de départ chaleureux et convivial au cours duquel de nombreux cadeaux lui ont été remis. Géraldine a prononcé un discours émouvant qui a touché chacun des participants. En novembre, elle a rejoint les effectifs de la mairie de Villefranche-d'Allier. Nous lui souhaitons plein de réussites dans ses nouvelles fonctions.

Depuis le 14 novembre, **Maurine MARTIN** occupe le poste laissé vacant. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Médaille du travail :

Une médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale échelon Vermeil est venue couronner les 30 années carrières de **Roselyne FROMENTEAU**, 30 ans de très bons et très loyaux services.

Véritable bras droit du Maire, embauchée en 1991 par Mr AUMAÏTRE, Roselyne a su s'imposer. Elle a formé ses différentes collègues au fil des années.

Véritable bête de travail, elle sait décrocher des subventions improbables, elle connaît la législation de nombreux domaines, elle maîtrise la comptabilité et les ressources humaines, ...

Très proche des personnes âgées et de la population qu'elle a toujours beaucoup aidée, elle est très appréciée. Très dynamique, elle s'est investie dans de nombreuses associations dont une qu'elle préside.

Nous lui renouvelons toutes nos félicitations et lui souhaitons encore de nombreuses années et de nombreuses médailles à son poste.



CCAS :

Repas : Le samedi 14 octobre a eu lieu notre traditionnel banquet du CCAS offert aux saint-hilairois âgés de 65 ans et plus. Cette année une quarantaine de convives ont apprécié le menu concocté par l'ESAT et l'animation de l'accordéoniste saint-hilairois Emmanuel DUBOIS.



Le thème de décoration représentait des lieux typiques de France reliés à des chansons populaires comme la ville Toulouse avec la célèbre chanson de C. NOUGARO. Une joyeuse ambiance et des danses ont ravi nos aînés.

Les personnes qui n'ont pas pu assister au repas, recevront un colis de fin d'année.

Cinéma : Le 9 novembre, une séance de cinéma a été offerte aux bénéficiaires du CCAS. Le film JUSTE CIEL, une course d'enfer pour gagner le paradis, a été projeté à la salle des fêtes générant de nombreux fous rires à la trentaine de spectateurs présents. Un goûter a clôturé la séance.



Ecole Opération Solidarité :

Le 03 octobre, 54 dessins de Noël ont été envoyés à l'association « Opération Solidarité Défense » à Paris pour être répartis dans les différents théâtres d'opération de nos soldats à l'étranger. Ce geste de solidarité existe depuis 2018 grâce à l'encadrement des enseignantes de notre école primaire.



Travaux :



Réalisés :

Des mange-debout viennent d'être acquis pour la salle des fêtes. Coût : 1928.88 € TTC.

Projet :

Etang : Malgré un visuel très verdoyant qui laisserait penser que notre étang perd de nouveau son eau, nous confirmons que suite aux travaux, l'étang ne fuit plus. Le conseil municipal prévoit d'aménager ses abords.

Habitat inclusif : les plans ont été validés et le permis de construire sera déposé .

Restauration des statues en bois et du battant de cloche : ces travaux seront inscrits au budget 2024.

Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais :

Compétence urbanisme : le 20 novembre 2023, la majorité du Conseil Communautaire a voté la prise de compétence urbanisme. Cette décision doit maintenant être validée à la majorité qualifiée de l'ensemble des conseils municipaux faisant partie de la comcom. Saint-Hilaire a voté **CONTRE** à l'unanimité, voulant conserver la possibilité de décider de l'aménagement de son territoire.

Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEr) : l'Etat demande aux communes par l'intermédiaire des Comcom de déterminer des zones ZAEr. Saint-Hilaire a décidé de ne pas proposer de zones compte-tenu des projets en cours. Un registre de concertation sera ouvert en Mairie du 15 au 31 janvier 2024 afin que chacun puisse consigner ses remarques.



Infos Utiles :

* Commandes groupées de Fuel ou de granulés de bois : veuillez réserver en Mairie avant le 8 janvier pour une livraison la semaine suivante.

* Listes électorales : depuis quelques années les inscriptions sont prises au cours de l'année. Pour les élections européennes du 9 juin prochain, la date limite est fixée au 15 mai 2024.

* SICTOM : nouvelles dispositions ci-dessous,

Sapin de Noël, à partir de cette année, vos sapins ne seront plus acceptés dans vos ordures ménagères. A Saint-Hilaire vous pourrez les déposer sur notre ISDI (ancienne décharge) en demandant la clé en Mairie tout simplement.

Déchets alimentaires, à compter du 1er janvier 2024, les déchets alimentaires devront obligatoirement être compostés à domicile. Vous ne pourrez plus les mettre dans votre poubelle verte. Des zones de compostage partagée devront être mises en place.

Déchetterie : la nouvelle réglementation limite à 24 passages annuels et à un cubage de 5m3 par semaine. Le badge d'accès sera obligatoire. De nouvelles filières sont en place, jeux et jouets, articles de bricolage et de jardin, articles de sport et de loisirs...

* Etat des routes hivernales : pour s'informer sur l'état des routes départementales et de la circulation des bus, se rendre sur le site www.allier.fr



Sécheresse 2023 :

Cette année, la Mairie va demander la reconnaissance en l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse. Si vos bâtiments ont subi des dommages, vous devez le signaler en Mairie avant le 29 décembre 2023 avec des photos à l'appui. Si le gouvernement reconnaît l'état de catastrophe naturelle vous aurez alors 10 jours pour solliciter votre assureur.

Cérémonie du 11 novembre :

Cette année, 34 saint-hilairois ont célébré le 105^{ème} anniversaire de l'Armistice. En présence des représentants des pompiers de Buxières et des porte-drapeaux, le cortège s'est rendu au Monument aux Morts afin de rendre hommage aux Saint-Hilairois tombés au combat. Mr le Maire a délivré le message de la secrétaire chargée des anciens combattants et de la mémoire, Eddy DAMIEN a lu le message de l'Union Française des Anciens Combattants. Flore et Mr le Maire ont déposé une gerbe au pied du monument. La Marseillaise a été chantée par les participants. Le traditionnel vin d'honneur a été partagé au café Daniel BOUDOU.



Don d'organes et de tissus :

Selon la loi, nous sommes tous donneurs après notre mort. En cas d'opposition, il faut s'inscrire sur le registre national des refus, en parler ou transmettre un écrit à ses proches. **Se positionner c'est la garantie que notre volonté soit respectée.** Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rapprocher du Gref03, au 06.46.20.22.06.

Cérémonie de la Sainte Barbe :

Le 2 décembre a eu lieu, dans notre commune, le Défilé de la Sainte Barbe des Pompiers de Buxières-St-Hilaire en présence de la Commandante BALAYE.

50 personnes dont Mme la Maire de Buxières et son 1er adjoint ont suivi le cortège jusqu'au Monument aux Morts devant lequel le Lieutenant CARTOUX a fait déposer une gerbe par les 2 plus jeunes recrues. Ensuite, l'assemblée s'est retrouvée à la salle polyvalente pour les discours et les remises de diplômes, de médailles et de grades.

7 pompiers résident à Saint-Hilaire : Mélanie SMIERZCHALSKI, Manon SCAPPATURA, Olivier BICHARD, Frédéric ROSSEEL, Nathan MORELLE, Teddy DESMURGER et Ethan VINATIER. Nous les félicitons pour leur engagement.

La commune a offert le vin d'honneur.

